



**Risque suicidaire et violence au sein du couple : Enquête et
analyse quantitative**

Octobre 2022

Mouvement pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

A. Poncette

Table des matières

Introduction.....	3
Revue de la littérature.....	4
Méthodologie.....	7
Résultats.....	8
Discussion.....	11
Conclusion.....	14
Bibliographie.....	15
Questionnaire sur les conséquences et risques d'une relation intime abusive et/ou toxique.....	17

Introduction

Le 30 juillet 2020, la loi française introduit deux nouvelles circonstances aggravantes au harcèlement moral au sein du couple : le suicide et la tentative de suicide¹. Il aura fallu attendre pour que ce premier pays d'Europe reconnaisse les victimes et se donne les moyens de punir les agresseurs.

¹ C.pénal., art. 222-33-2-1, al. 3.

Revue de la littérature

Les études attestant du lien entre violences subies au sein du couple et suicide sont peu nombreuses.

Devries *et al.* (2013), dans une revue systématique d'études longitudinales, affirment que le risque de suicide est prédit par les violences entre partenaires intimes.

Selon Chang *et al.* (2018) et Pico-Alfonso *et al.* (2006), il existe une forte corrélation entre idéation suicidaire et violence entre partenaires. Cela, par l'entremise de la dépression (Chang *et al.*). Ainsi, 76% des victimes de l'enquête de Citoyenne féministe (2019) avaient eu des idées suicidaires. Ce taux serait plus de 7 fois plus important par rapport à celui qui concerne les non-victimes de violences.

Selon certaines études (Citoyenne féministe ; Chang *et al.* ; Cavanaugh *et al.*, 2011), de 20% à 29% des victimes de violences entre partenaires intimes avaient tenté de se suicider au moins une fois. Le taux serait de 5 à 8 fois supérieur au taux de la population générale (Citoyenne féministe ; Hirigoyen, 2009 ; Morvant, 2002).

D'après Cavanaugh *et al.*, le risque de comportements suicidaires varierait en fonction :

- De la présence chez la victime d'une maladie chronique ou invalidante, multipliant le risque par 2,4, et éventuellement du fait d'un isolement social et d'un contrôle de la part du conjoint plus importants ;
- De l'âge, les plus jeunes étant plus à risque ;
- De l'ethnicité, puisque les afro-américaines avaient un risque 40% plus faible d'être sujettes à cette problématique par rapport aux femmes latino-américaines ;
- Des comportements suicidaires du conjoint ;
- De la sévérité, entre autres la létalité potentielle, de la violence subie. Toutefois, Pico-Alfonso *et al.* suggèrent que l'impact de la violence serait identique qu'elle soit uniquement psychologique ou à la fois psychologique et physique.

Le support social reçu lorsque la victime parle de la violence subie constitue un facteur de protection contre les idées et les comportements suicidaires (Coker *et al.*, 2004).

Quant à l'espoir, il pourrait à la fois être un facteur de protection, comme un facteur de risque. Une

explication permet de comprendre le deuxième effet : le fait, pour une personne, d'avoir un niveau d'espoir élevé peut la rendre plus vulnérable quand elle est confrontée à une accumulation d'événements de vie stressants, comme c'est le cas lors d'expériences de violence conjugale (Chang *et al.*).

Les liens existants entre violence conjugale et idéation suicidaire s'expliquent en raison de plusieurs éléments: en cas de crainte pour leur vie, les victimes peuvent envisager le suicide comme seul moyen d'exercer un contrôle sur une situation devenue intenable; la sensation que le suicide est la seule solution afin de mettre fin à la douleur ressentie ; la volonté de trouver la « paix » ; la volonté de se conformer aux attentes de l'agresseur ; la sensation d'être incapable de vivre sans l'auteur des violences ; ou encore la multiplication des contraintes (Citoyenne féministe).

Au delà de ces explications invoquées, la psychiatre et fondatrice de l'association « Mémoire traumatique et victimologie », Muriel Salmona, renseigne sur les mécanismes compliqués qui sont à l'œuvre dans ces situations. Elle affirme que: « dans les violences, des troubles psychotraumatiques se mettent en place, et notamment ce qu'on appelle une **mémoire traumatique**, qui contient à la fois tout ce que la victime subit mais aussi tout ce que l'agresseur dit, fait, met en scène. Et quand la mémoire traumatique envahit la victime, les paroles et la violence de l'agresseur peuvent se retourner contre soi ». Ainsi, des paroles telles que « Tu ne vauds rien » ou « Tu ne mérites pas de vivre » vont venir habiter complètement la personne qui les entend et la pousser à mettre fin à ses jours. Madame Salmona indique que: « (la victime) est envahie par la volonté de détruire de l'agresseur, comme si elle-même en était à l'origine. Ces paroles sont complètement colonisatrices et peuvent aboutir à une situation de suicide du fait même des troubles psychotraumatiques ». Elle ajoute que, « c'est particulièrement le cas si les victimes sont complètement dissociées, donc déconnectées de leurs propres émotions: elles sont d'autant plus envahies par les émotions de leur mémoire traumatique sans pouvoir s'en défendre » (Le Carboulec, janvier 2020).

Trois études se penchent sur le taux de suicides imputables aux violences entre partenaires. Dans l'étude de Sylvia Walby de 2004 « The cost of domestic violence » au Royaume-Uni, 12,5 % de suicides de femmes étaient en lien avec les violences au sein du couple. Le taux est de 13% selon l'étude de Psytel en France, et de 11% d'après Walshbrown et Seals (2019) aux Etats-Unis.

Ainsi, en appliquant uniformément un pourcentage de 11% de suicides forcés à l'ensemble des suicides de femmes dans les États membres de l'Union Européenne, nous obtenons une estimation de 1136 décès par suicide forcé en 2017. En France, le chiffre atteint 209, et 52 en Belgique. Dans les deux cas, il est supérieur au nombre de féminicide pour chaque pays (Mouvement pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, 2021).

Notre enquête a pour objectif d'éclairer la question du lien existant entre violences au sein du couple et risque suicidaire, une pierre à l'édifice de la conscientisation concernant le problème des suicides forcés.

Méthodologie

Notre enquête ne comportait aucun critère d'exclusion, toute personne en âge de répondre au questionnaire y était conviée. Cela dans le but de comparer les hommes aux femmes, comme les personnes ayant subi des violences au sein du couple à celles n'en ayant pas vécu.

L'enquête débutait par quelques questions générales : sexe, province de résidence et situation amoureuse (célibataire ou en couple, et durée de la relation).

Ensuite, pour la partie violence entre partenaires, une vingtaine de questions reprenait différentes violences psychologiques, physiques et sexuelle pouvant avoir été vécue au sein du couple. Les participant·e·s répondaient à la fois en ce qui concerne leur relation actuelle, et leur(s) possible(s) relations passées. En termes de fréquence, les possibilités étaient « non/jamais », « une fois ou deux », « à plusieurs reprises ». Nous avons fait ce choix afin de différencier les violences « occasionnelles » qui ne seraient pas considérées comme faisant partie d'un processus de domination conjugale, ainsi que pour contrer le risque de minimisation des violences. Pour cette dernière raison, la question qui concerne la violence sexuelle a été posée en ces termes : « Avez vous été victime de la part de votre partenaire de rapport sexuel non consenti/forcé ? »

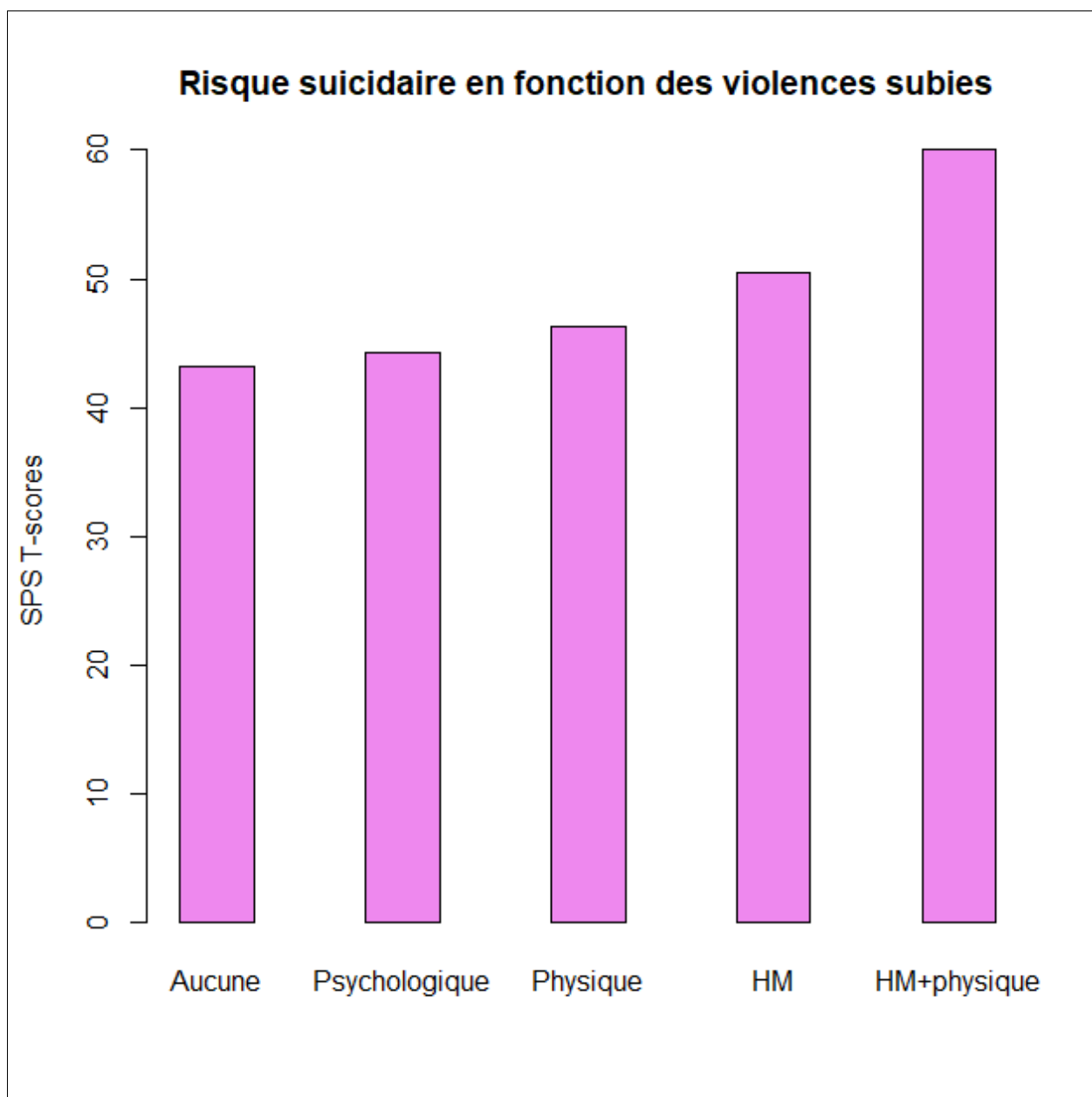
Concernant l'évaluation du risque suicidaire, nous avons utilisé l'échelle de probabilité du suicide (Suicide Probability Scale – SPS), celle-ci permettant notamment de distinguer 4 dimensions liées au risque de suicide : les idéations suicidaires, le désespoir, l'évaluation négative de soi et l'hostilité.

Nous avons encore demandé aux répondant·e·s de préciser si iels avaient déjà tenté de se suicider au cours de leur vie.

Finalement, un espace de commentaires libres était proposé.

Le questionnaire dont la complétion prenait un dizaine de minutes a été diffusé sur les réseaux sociaux, ainsi que via notre site internet.

L'analyse des données a été complétée au moyen du logiciel R.



Résultats

La taille de notre échantillon est de 179 répondant·e·s. Il s'agit de femmes à 91,62% (164), ajoutées à 14 hommes et 1 non binaire AFAB. Pour cette raison, l'analyse genrée n'a pas été possible. Les répondant·e·s entretiennent une relation intime dans 69,27% des cas, 25,14% sont célibataires et les 5,59% restants ont répondu « autre ».

85,47% des répondant·e·s renseignent au moins une violence subie de la part d'un·e conjoint·e. Les violences psychologiques les plus fréquentes sont les insultes (54,75%), la chantage (51,4%), l'humiliation (48,6%) et le dénigrement (48,6%). Les violences économiques et administratives sont moins fréquentes, par exemple, le refus de participer aux charges du ménage (22,91%) ou le contrôle des dépenses (17,88%). Plus de la moitié (50,84%) des participant·e·s ont déjà subi de la violence physique (bousculades, coups et blessures, strangulation, contrainte physique,

enfermement) au sein du couple. Cette violence a lieu pour 23,39% de l'échantillon des personnes en relation intime dans la relation actuelle. En ce qui concerne les violences sexuelles, 4,84% en ont vécu dans leur relation actuelle, 26,26% dans leur relation passée, 70,95% jamais.

Ainsi, 69,28% de l'échantillon a vécu au moins une violence psychologique fréquente, ou une violence physique ou sexuelle. Lorsque l'on considère un minimum de 3 violences psychologiques fréquentes, 14,52% des répondant·e·s les subissent dans leur relation intime actuelle, 46,37% l'ont vécu, en tout.

Une seule personne a renseigné de la violence sexuelle (dans une relation passée) sans trace de violence psychologique.

En conséquence, 46,93% de notre échantillon a déjà eu peur de son/sa conjoint·e.

18,08% de l'échantillon a déjà tenté de se suicider. Les scores à l'échelle SPS diffèrent entre ce groupe et les autres répondant·e·s.

Comme le montre le graphique, les scores à la SPS semblent évoluer en fonction des violences subies. Cependant, et probablement par manque de participant·e·s, les différences entre chaque groupe ne sont pas toutes significatives. En effet, les moyennes sont significativement différentes entre le groupe n'ayant vécu aucune violence (43.23077) et le groupe ayant vécu au moins 3 violences psychologiques fréquentes (assimilées au harcèlement moral au sein du couple) additionnées à de la violence physique et/ou sexuelle (60.02857) ; entre ce dernier et le groupe ayant vécu quelques violences psychologiques, non assimilées au harcèlement moral (44.25641) ; ainsi qu'entre ce groupe « HM+physique » et le groupe ayant vécu de la violence physique sans harcèlement moral (46.32258). Entre le premier et le dernier groupe, le risque suicidaire augmente de 3 à 10%.

Nous retrouvons les mêmes différences lorsque l'on observe les sous-dimensions de l'échelle, à l'exception de celle du désespoir, pour laquelle une différence significative entre les moyennes des groupes « Aucune » (44.88462) et « physique » (50.45161) est trouvée.

Si nous convertissons les groupes en facteurs numériques afin d'obtenir une corrélation, celle-ci équivaut à 0,42. Cela nous permet de calculer une corrélation partielle, lorsque sont contrôlées les tentatives de suicide au cours de la vie. Elle vaut alors 0,35.

Nous pouvons également observer des différences entre les moyennes à la SPS en fonction des réponses à une unique question. Par exemple, le score est 46,64 pour les personnes n'ayant jamais vécu d'humiliation au sein du couple, tandis qu'il est de 55,78 pour les autres. Lorsque celle-ci a été

subie à plusieurs reprises, le score monte à 59,79, tandis qu'il vaut 49,83 lorsque la réponse est « une fois ou deux ». Les différences sont également visibles au travers des dimensions de l'échelle. Par exemple, l'évaluation négative de soi atteint 55,49 pour aucune humiliation, alors qu'elle est de 60,56 dans l'autre cas. Un résultat contre-intuitif semble être la différence entre coups et blessures subies dans le passé (64,87 à la SPS) et dans la relation actuelle (50,88).

La lecture des commentaires libres peut aussi s'avérer intéressante. Parmi ceux-ci, nous comptons 4 marques de soutien à ce travail, 8 témoignages de relations toxiques vécues. Deux parmi ces derniers et un témoignage de violences vécues en dehors du couple traitent explicitement du lien entre cette violence subie et les idéations suicidaires. Pour exemple, voici un de ces commentaires :

« Je ne voyais tellement pas d'issue avec mon ex partenaire même après la rupture suite à ses énièmes violences que je voulais en finir avec la vie. Il me harcelait tellement encore des mois après... C'est même lui qui a fait intervenir la police chez moi parce qu'il a senti au téléphone que j'allais passer à l'acte. »

Discussion

Un nombre réduit de participant·e·s constitue une limitation de cette enquête. En effet, il est possible que certaines différences ne puissent être significative à cause de cet état de fait. Notamment, le peu de réponses d'hommes n'a pu permettre d'analyse genrée. A ce sujet cependant, nous pouvons supposer que nos résultats sont proches de la réalité de nombreuses femmes, et en particulier de femmes vivant ou ayant vécu de la violence domestique.

Une autre limite tient à la façon dont nous avons voulu mesurer les violences conjugales. En effet, cette manière ne garantit pas l'existence d'un processus de domination conjugale, au lieu de conflits de couple, même si les violences subies sont nombreuses. Il aurait été pertinent, afin de s'assurer de la probabilité de l'existence d'une situation de violence au sein du couple, de questionner, en plus d'une mesure de la répétition et diversification des agressions, l'impact sur la victime ainsi que les justifications données par l'agresseur.

Ainsi, le taux élevé de violences subies relevé n'implique pas forcément un taux aussi important de violences conjugales dans notre enquête, il montre simplement à quel point les violences sont courantes au sein des couples, que cela soit à l'occasion de disputes ou pas. Le chiffre qui pourrait le plus s'approcher d'une estimation du taux de violences conjugales vécues serait celui de 46,37% de répondant·e·s ayant vécu au moins 3 violences psychologiques fréquentes. C'est le cas pour 14,52% dans leur relation actuelle. D'après les chiffres du conseil de l'Europe de 2006, la proportion de femmes ayant subi des violences entre partenaires (dont harcèlement) en Europe atteindrait les 45%². Les données semblent concorder, sachant que 92,86% de nos répondant·e·s touché·e·s sont de sexe féminin. Cela également en ce qui concerne les violences sexuelles de la part d'un·e conjoint·e : 28,66% femmes dans notre enquête pour 24,9% selon le sondage de 2014 d'Amnesty International et SOS Viol³.

Un chiffre pourtant discordant dans notre enquête est celui de 50,84% de personnes ayant vécu de la violence physique au sein de leur couple passé et/ou actuel. Or, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a publié le taux de 31% de violences physiques de la part d'un partenaire, ou non-partenaire, dans l'UE en 2014⁴.

Un autre de nos résultats permet de confirmer l'affirmation selon laquelle « *la plupart du temps, la violence physique n'intervient que si la femme résiste au contrôle et à la violence psychologique* »

2 <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/les-violences-conjugales/article/chiffres-violence-conjugale>

3 <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/campagne-viol-belgique-2014-archives/article/faits-chiffres-viol-2014>

4 <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/les-violences-conjugales/article/chiffres-violence-conjugale>

(Hirigoyen, 2009). En effet, une seule personne fait mention dans notre enquête de violence sexuelle de la part d'un ex-conjoint, sans renseigner de violence psychologique. Il se pourrait d'ailleurs que cette réponse soit due à une non-détection plutôt qu'à une inexistence. Effectivement, pour certain·e·s, avoir vécu du chantage par exemple peut sembler anecdotique et ne pas être repéré, les violences psychologiques sont encore sujettes à un biais minimisant.

Le taux de tentatives de suicide au cours de la vie de notre échantillon est plus élevé que dans la population générale : 18,08% contre 5,1% des femmes en Belgique⁵. Dès lors, il se peut que notre échantillon soit uniquement plus suicidaire que la population générale, ou qu'il le soit, et également, du fait d'un taux plus élevé de violences vécues au sein du couple. En effet, nous ne pouvons pas affirmer que ces tentatives de suicide n'ont pas eu lieu dans un processus de violence conjugale. Une corrélation a d'ailleurs été trouvée entre le niveau de violence subie (psychologique et/ou physique, plus ou moins fréquentes) et les tentatives de suicides renseignées. Elle est de 0,29.

Bien que les différences de risque suicidaire en fonction des niveaux de violence ne soient pas toutes significatives, il se pourrait qu'elles le soient dans un échantillon de taille plus conséquente. C'est ce que semble suggérer le fait qu'une différence significative supplémentaire soit trouvée pour la dimension du désespoir. Ainsi, une évolution du risque de suicide semble bien apparaître en fonction de l'importance de la violence vécue comme l'affirment Cavanaugh *et al.* (2011). De plus, la proposition de Pico-Alfonso *et al.* (2006) selon laquelle l'impact de la violence serait identique qu'elle soit uniquement psychologique ou à la fois psychologique et physique pourrait s'expliquer parce que la violence physique semble amener un risque suicidaire plus faible qu'avec l'existence d'une violence psychologique plus diversifiée et plus intense, néanmoins un peu moins élevé que si la violence physique et/ou sexuelle est accompagnée de cette violence morale importante. Ainsi, la sévérité des violences serait liée au risque de suicide, que ces violences soient physiques et/ou psychologiques. Enfin, nous constatons que cette association résiste à l'occurrence de tentatives de suicides pouvant avoir été commises antérieurement aux violences au sein du couple.

Finalement, le fait que nous trouvions une association inverse entre le risque suicidaire et les coupes et blessures vécues dans le passé, ou dans la relation actuelle, ainsi que le fait que nous ne trouvions pas de différence significative entre les groupes basés sur l'intensité de la violence entre celles qui ont été subies dans une (voir des) relation(s) passée(s) et dans la relation actuelle, pourrait s'avérer étrange à première vue. Cependant, pour ce qui est de l'absence de différence, cela pourrait être rapproché de ce que nous savons à propos de l'impact psychotraumatique des violences dont le danger se perpétue après la rupture. Nous savons également que la séparation ne met pas toujours

5 <https://www.e-sante.be/pres-centaine-tentatives-suicide-chaque-jour-en-belgique/actualite/1466#paragraphe1>

un terme aux violences, comme en témoigne l'une de nos répondantes dans son commentaire libre. La perpétuation des violences dans la durée, ainsi que l'existence de conséquences psychotraumatiques non traitées pourraient bien dès lors s'avérer constituer des facteurs explicatifs d'un suicide ou d'une tentative de suicide même après une rupture.

Conclusion

Les chiffres de notre enquête concernant les violences vécues dans le cadre du couple, conflits ou violences conjugales, apparaissent élevés. Environ 45% des femmes semblent avoir été soumises à de la violence conjugale à proprement parler. Ce chiffre, de 2022, est pour le moins malheureux.

De plus, comme le conscientisent au moins certaines de nos répondantes, et comme quelques articles scientifiques le montrent, il existe bien une association entre risque suicidaire et violences subies au sein du couple.

D'autres études pourraient s'avérer pertinentes afin de conforter ce résultat, d'élucider la question de la variation de l'impact de la violence vécue dans la relation actuelle par rapport à une relation passée (rupture plus ou moins récente, contacts maintenus ou non avec l'ex-conjoint, importance du psychotraumatisme, traitement éventuel, etc), de répondre à la question de l'effet délétère des violences psychologiques en comparaison d'avec les violences physiques, éventuellement de mesurer les conséquences des violences même si elles ont lieu dans le cadre de conflits de couple, etc.

Nous militons également pour la reconnaissance juridique du suicide forcé, plus que nécessaire au vu de ces différents résultats si nous souhaitons réellement l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il est important, enfin, que la prise de conscience se répercute aussi au grand public. Le travail est déjà engagé, comme le démontrent les différents messages de soutien reçus au cours de cette enquête. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement tous les participant·e·s, et retournons à nos moutons.

Bibliographie

- Cavanaugh, C. E., Messing, J. T., Del-Colle, M., O'Sullivan, C., & Campbell, J.C. (2011). *Prevalence and Correlates of Suicidal Behavior among Adult Female Victims of Intimate Partner Violence*. Retrieved from <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3152586/pdf/nihms282593.pdf>
- Citoyenne Féministe. (2019). *Violences conjugales : dépression et envie suicidaire*. Retrieved from <https://static.mediapart.fr/files/2019/10/02/enquete-cf-violencesconjugales-et-envie-suicidaire.pdf>
- Chang, E. C., Yu, E. A., Kahle, E. R., Du, Y., Chang, O. D., Jilani, Z., Yu, T., & Hirsch, J. K. (2018). *The Relationship Between Domestic Partner Violence and Suicidal Behaviors in an Adult Community Sample: Examining Hope Agency and Pathways as Protective Factors*. Retrieved from https://www.researchgate.net/publication/320289498_The_Relationship_Between_Domestic_Partner_Violence_and_Suicidal_Behaviors_in_an_Adult_Community_Sample_Examining_Hope_Agency_and_Pathways_as_Protective_Factors/link/5c34bca8299bf12be3b798d3/download
- Coker, A. L., Smith, P. H., Thompson, M. P., McKeown, R. E., & Bethea, L. (2004). *Social Support Protects against the Negative Effects of Partner Violence on Mental Health*. Retrieved from https://uknowledge.uky.edu/cgi/viewcontent.cgi?referer=&httpsredir=1&article=1114&context=crvaw_facpub
- Devries, K. M., Mak, J. Y., Bacchus, L. J., Child, J. C., Falder, G., Petzold, M., Astbury, J., & Watts, C. H. (2013). *Intimate Partner Violence and Incident Depressive Symptoms and Suicide Attempts: A Systematic Review of Longitudinal Studies*. Retrieved from <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3646718/pdf/pmed.1001439.pdf>
- Hirigoyen, M.-F. (2009). *De la peur à la soumission*. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-empan-2009-1-page-24.htm>
- Le CARBOULEC, R. (21 janvier 2020). « Violences conjugales : faut-il reconnaître les suicides forcés ? », disponible sur <http://www.slate.fr/story/186386/violences-conjugales-reconnaissance-suicides-forces-femicides-proposition-loi-circonstanceaggravante>
- Morvant, C., Lebas, J., & Chauvin, P. (2002). *Les conséquences des violences conjugales sur la santé des femmes et leur prise en charge en médecine de premier recours*. Retrieved from https://www.researchgate.net/profile/PierreChauvin/publication/10900409_Consequences_of_domestic_violence_on_women%27s_health_and_their_management_in_primary_health_care/links/5c8fc216299bf14e7e844d97/Consequences-of-domestic-violence-on-womenshealth-and-their-management-in-primary-health-care.pdf
- Mouvement pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes. (2021). *Les suicides forcés : les suicides provoqués par les violences conjugales Etat de la situation en France, Belgique et au sein de l'Europe EU27*.
- Pico-Alfonso, M. A., Garcia-Linares, M. I., Celda-Navarro, N., Blasco-Ros, C., Echeburua,

E., & Martinez, M. (2006). *The Impact of Physical, Psychological, and Sexual Intimate Male Partner Violence on Women's Mental Health: Depressive Symptoms, Posttraumatic Stress Disorder, State Anxiety, and Suicide*. Retrieved from <https://www.liebertpub.com/doi/pdf/10.1089/jwh.2006.15.599>

Psytel. (2008). *Estimation de la mortalité par violences conjugales en Europe*. Disponible sur https://www.ecvf.fr/wp-content/uploads/IPV_EU_Mortality_Synthese_Fr_100529_1_-1.pdf

WALBY, S. (2004). *The cost of domestic violence*. Retrieved from https://eprints.lancs.ac.uk/id/eprint/55255/1/cost_of_dv_report_sept04.pdf

WALSH BROWN, S., & SEALS, J. (2019). *Intimate partner problems and suicide : are we missing the violence ?* Retrieved from https://www.researchgate.net/publication/331944279_Intimate_partner_problems_and_suicide_are_we_missing_the_violence

Questionnaire sur les conséquences et risques d'une relation intime abusive et/ou toxique

Nous vous proposons ici une enquête concernant les risques de relations intimes abusives. Plus précisément, nous cherchons à identifier les liens entre violences psychologiques, verbales, physiques, sexuelles ou économiques et un certain nombre de facteurs de santé psychique.

Cette enquête est entièrement anonyme et vos données ne seront utilisées que dans le cadre de celle-ci.

Concrètement, il vous est demandé de répondre à différentes questions portant sur ces aspects. Cette enquête vous prendra une dizaine de minutes pour la compléter. Si cela est possible pour vous, veuillez à répondre à l'entièreté du questionnaire car seuls ceux qui sont complets pourront être pris en compte.

Nous vous remercions pour votre participation. Nous avons besoin de vous afin de mieux comprendre et améliorer la situation de nombreuses femmes et nous vous remercions donc chaudement pour votre solidarité. Nous sommes conscients et conscientes que cela peut être difficile pour certaines/certains. Vous pouvez néanmoins renoncer à votre participation à tout moment, sans devoir en préciser le motif, simplement en quittant la page. Si cette enquête fait remonter en vous des sentiments désagréables voir très délétères pour vous, vous trouvez ici et à la fin du questionnaire des numéros utiles. Vous trouverez également une adresse mail vous permettant de contacter notre équipe si vous le désirez.

En cliquant sur le bouton « suivant », vous consentez à participer à cette enquête de façon libre et éclairée.

***Obligatoire**

Écoute Violences conjugales: 0800/300.30 / SOS Suicide: 0800/321.23

1.

Votre sexe *

Une seule réponse possible.

femme

homme

Autre :

2.

Votre date de naissance *

Exemple : 7 janvier 2019

3.

Votre province de résidence *

Une seule réponse possible.

Anvers

Limbourg

Flandre Orientale

Flandre Occidentale

Brabant flamand

Brabant Wallon

Hainaut

Liège

Luxembourg

Namur
Bruxelles
Autre

4.

Vous êtes actuellement *

Une seule réponse possible.

Célibataire

En couple - relation intime

Autre

5.

Si vous êtes en couple, depuis combien de temps ?

Une seule réponse possible.

Moins de trois mois

Entre trois et six mois

entre six mois et un an

entre un et trois ans

entre trois et sept ans

entre sept et quinze ans

plus de quinze ans

6.

Avez-vous déjà subi ou subissez-vous de la part de votre partenaire *

Plusieurs réponses possibles.

non/jamais

Une fois ou deux dans ma relation actuelle

A plusieurs reprises dans ma relation actuelle

Une fois ou deux dans une/des relations passées

A plusieurs reprises dans une/des relations passées

des insultes

du chantage

des menaces physiques

des menaces de mort verbales

d'autres menaces

de l'humiliation (moqueries publiques; vous comparer très négativement à quelqu'un d'autre; etc)

du dénigrement (tu es trop grosse; pas assez maline; etc)

7.

Avez vous déjà été dans une relation où votre conjoint·e vous a : *

Plusieurs réponses possibles.

non/jamais

Une fois ou deux dans ma relation actuelle

A plusieurs reprises dans ma relation actuelle

Une fois ou deux dans une/des relations passées

A plusieurs reprises dans une/des relations passées

empêché de sortir

empêché de voir des amis/gens/membres de votre famille

empêché de vous exprimer

demandé des comptes

critiqué sur vos relation passées ou présentes

harcelé par téléphone

intimidé / avez vous eu ou avez vous eu peur de votre conjoint·e

8.

Votre partenaire : *

Plusieurs réponses possibles.

non/jamais

Une fois ou deux dans ma relation actuelle

A plusieurs reprises dans la relation actuelle

Une fois ou deux dans une/des relations passées

A plusieurs reprises dans une/des relations passées

vous a contraint·e à travailler?

vous a contraint·e a faire les taches ménagères

a refusé que vous travailliez?

a seul accès à votre propre compte bancaire

vous a empêché·e d'avoir accès aux comptes bancaires du ménage ou aux documents administratifs?

contrôle vos dépenses?

vous a contraint·e à contracter des crédits?

refuse de contribuer aux charges du ménage?

confisque vos papiers d'identité

a accès à votre boîte aux lettres, boîte mail ou messagerie téléphonique ?

a le monopole des relations avec les administrations et institutions?

9.

Avez vous été victime de la part de votre partenaire de: *

Plusieurs réponses possibles.

non/jamais

Oui dans ma relation actuelle

Oui dans une/des relations passées

bousculades

coups et blessures

strangulation

contrainte physique

Enfermement (même dans son propre logement)

rapport sexuel non consenti/forcé

10.

Voici un ensemble d'affirmation que des gens peuvent utiliser pour décrire leurs sentiments et leurs comportements. Lisez chacune des proposition et cochez la fréquence qui correspond le plus à ce que vous vivez. *

Une seule réponse possible par ligne.

Jamais

Rarement

Quelque fois

Assez souvent

La plupart du temps ou toujours

Quand je suis en colère je casse des choses

Je sens que plusieurs personnes se soucient beaucoup de mon bien-être

je sens que j'ai tendance a être impulsif(ve)

Je pense à des choses trop mauvaises pour en parler

Je pense que j'ai trop de responsabilités

Je sens que je peux faire beaucoup de choses qui en valent la peine

Pour punir les autres, je pense au suicide

Je me sens hostile envers les autres

Je me sens isolé(e)

Je sens que les gens m'apprécient tel(le) que je suis

Je sens que plusieurs personnes seront peinés si je meurs

Je me sens si seul(e) que je n'en peux plus

Les autres sont hostiles envers moi

je sens que si je pouvais recommencer je changerais beaucoup de choses dans ma vie
Il y a plusieurs choses que je me sens incapable de faire
J'ai de la difficulté à trouver et garder une occupation que j'aime (travail, études)
Je pense que je ne manquerai à personne quand je ne serai plus là
tout semble bien aller pour moi
Je sens que les gens attendent trop de moi
je sens que j'ai besoin de me punir pour des choses que j'ai faites et pensées
Je sens que le monde ne vaut pas la peine que l'on continue d'y vivre
Je planifie très soigneusement mon avenir
Je sens que je n'ai pas beaucoup d'ami(e)s sur qui je peux compter
Je sens que les gens seraient bien débarrassés si j'étais mort(e)
Je sens qu'il serait moins pénible de mourir que de continuer à vivre comme ça
Je me sens (sentais) proche de ma mère
Je me sens (sentais) proche de mon/ma partenaire
Je n'ai pas d'espoir que les choses s'améliorent
Je sens que les gens n'approuvent ni ce que je suis ni ce que je fais
J'ai pensé à la façon d'en finir avec la vie
Je me fais du soucis à propos de l'argent
Je pense au suicide
Je me sens fatigué(e) et indifférent(e)
Quand je suis en colère je brise des choses
Je me sens (sentais) proche de mon père
Je sens que je ne peux pas être heureux(se) nul part

11.

Avez-vous déjà fait une tentative de suicide?

Une seule réponse possible.

Jamais

Une fois

Plus d'une fois

Commentaires libres

12.

Si vous le désirez, vous pouvez nous transmettre vos commentaires

Merci pour votre participation!

Notre adresse mail si vous désirez nous contacter:

mouvementegalite.femmeshommes@gmail.com

Écoute Violences conjugales: 0800/300.30 / SOS Suicide: 0800/321.23

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.